

# Passerelle sur l'autoroute A1 reliant Dugny au Bourget

Rejoindre le lycée Germaine Tillion du Bourget en moins de 20 minutes à pied lorsque l'on habite la cité Maurice Thorez ? En 2024, ce sera possible grâce à la nouvelle passerelle dont les travaux viennent de débuter !



Cette passerelle reliera Dugny au parc sportif et scolaire du Bourget en passant au-dessus de l'autoroute A1. Elle débutera son parcours dans le prolongement du chemin de Saint-Ladre accessible depuis la rue de la Luzernière à Dugny (secteur de l'entreprise Chimirec). Au Bourget, la passerelle débouchera au coeur du parc des sports et sera accessible par la rue de l'Égalité prolongée.  
 « Cette passerelle sera exclusivement réservée aux piétons et vélos, tient à préciser Marie-Claude Collet, Conseillère municipale déléguée aux Mobilités. Les seuls véhicules motorisés qui pourront y circuler seront ceux d'urgence et de secours. »

La structure de ce franchissement sera réalisée en pin Douglas du Morvan, un bois issu de forêts françaises gérées durablement. L'ouverture de la passerelle est prévue pour début 2024.

Une première phase de travaux préparatoires a débuté en novembre et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année :

- Défrichements au Bourget et à Dugny : pour créer les fondations et les rampes d'accès de la future passerelle, des défrichements d'arbres sont nécessaires. Ces coupes seront compensées par la plantation de nombreux arbres. Au total, 93 arbres seront plantés, auxquels s'ajouteront plus de 750 jeunes arbres.
- Interventions sur le mur antibruit à Dugny : la création de la passerelle nécessite une déconstruction partielle et temporaire du mur antibruit au bout de la rue de la Prévoyance début novembre, puis en décembre. La zone concernée sera reconstruite au 3er trimestre 2023.

À Dugny, l'accès au chantier se fait uniquement rue de la Luzernière. Pour ne pas engorger le quartier de la Comète, les camions stationneront dans l'emprise du chantier et aucun engin ni véhicule de chantier ne circulera au sein du quartier.

Un temps menacé, ce projet verra bien le jour !

Longtemps menacé, ce projet de passerelle a pu être maintenu grâce à l'obtention d'une participation financière de la Métropole du Grand Paris, à hauteur de 4 millions d'euros. « Dès lors que j'ai entendu que la passerelle pourrait ne pas voir le jour, j'ai sollicité le Président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, afin que notre territoire soit soutenu dans cette réalisation, rappelle Quentin Gesell, Maire

de Dugny. Je tiens à le remercier pour son écoute car ce projet est essentiel pour le désenclavement de notre ville ».

Photos :

© SOLIDEO / COLAS / EXPLORATIONS ARCHITECTURE / AIA INGENIERIE / D'ICI-LÀ PAYSAGES / SIMONIN / SEMOFI